



Rapport du maire



La loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs a été sanctionnée le 16 juin 2017. Les effets de cette loi sur l'administration municipale sont nombreux. Normalement, nous vous présentions le rapport du maire au mois d'octobre ou de novembre, cependant les nouvelles normes nous obligent à le faire lors de la séance du mois de juin. Le rapport du maire dans le format que vous avez connu n'est plus une obligation légale. Cependant, pour votre conseil, il est important de faire le point sur l'année qui vient de s'écouler (2017) et de vous donner les grandes orientations pour celles à venir.

SITUATION FINANCIÈRE 2017

Les états financiers 2017 affiche un excédent de fonctionnement de 38 608 \$ sur un budget de 2 373 543 \$. Notons toutefois que l'obtention de subventions a permis la réalisation de projets, la bonification de ceux-ci ou la diminution de l'affectation des fonds réservés pour leur réalisation. Nous pouvons donc conclure qu'avec le budget adopté pour 2017, nous avons su maximiser chacun des dollars investis.

Il importe également de souligner que notre vérificateur a dû effectuer un redressement significatif dans les états financiers puisque nous avons reçu au cours de l'année la confirmation de la subvention provenant de la TECQ (Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018). Le montant dédié à la municipalité par cette subvention était de 806 720 \$.

La municipalité jouit d'une excellente position financière. La dette nette consolidée ne cesse de diminuer depuis 2013, passant de - 2 790 139 \$ à + 276 602 \$, et ce, sans négliger les actifs actuels de la municipalité. Des investissements importants ont été effectués durant cette période, que ce soit pour l'aqueduc, pour l'entretien des chaussées, pour l'hôtel de ville, pour le drainage, etc. De plus, il importe de souligner que l'entretien préventif est une priorité car cela permet de prolonger la durée de vie de nos actifs. Enfin, rappelons qu'au cours de cette période, le taux de la taxe foncière générale a varié de seulement 3,07 %.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2017

Collecte de branches et distribution du paillis : deux collectes de branches ont été effectuées en 2017 et votre participation significative atteste du besoin pour ce service.

Internet pour les secteurs non-desservis : un travail de longue haleine a été réalisé. Aujourd'hui, ce sont 71 résidences qui bénéficient de ce nouveau service.

Entraînement extérieur : suite à une subvention du programme Nouveaux Horizons, la municipalité a pu aménager des équipements de musculation dans le parc des Six-Comtés.

Croque-livres : comme indiqué dans la politique familiale de la municipalité, deux Croque-livres ont été construits et mis à la disposition de tous les citoyens.

Boîte-O-Sports : ce projet réalisé de concert avec Vallée en forme met à la disposition de tous des équipements sportifs tels que ballons, cordes à danser, cerceaux, etc.

Zone scolaire : la sécurité de nos jeunes, c'est important ! En partenariat avec le MTQ, nous avons amélioré la visibilité de la zone scolaire et tenu une matinée de sensibilisation. Nous déplorons malheureusement le vol de deux silhouettes signalétiques...

Site Internet : comme demandé par les citoyens, nous avons donné suite au projet du rôle d'évaluation en ligne et plusieurs règlements sont désormais disponibles sur le site web de la municipalité. Nous travaillons présentement à la refonte de notre site web. Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus !

Rapport du maire



INVESTISSEMENTS

En matière de voirie, la municipalité a consenti des investissements importants pour la réalisation du drainage sur une section du rang du Coteau et le changement d'une traverse de rue dans le 3e rang Nord.

Sur le plan sécurité publique, nous avons procédé au remplacement de cinq habits de combat et de bottes de protection. Rappelons qu'un plan pour le remplacement de ces équipements est instauré depuis plusieurs années, et ce afin de répartir les dépenses annuellement.

Au niveau des infrastructures, un montant de 194 650 \$ a été injecté pour finaliser les fondations de l'hôtel de ville. Rappelons qu'une subvention de 32 961 \$ a été obtenue pour la réalisation de ce projet.

IMPLICATION CITOYENNE

L'implication citoyenne est un atout important pour toutes les petites municipalités. En 2017, la municipalité a subventionné de nouveaux projets. Nommons par exemple la fête des aînés, organisée afin de souligner leur apport à la communauté.

EN PRÉPARATION

Durant l'année 2017, les membres du conseil ont mandaté une firme d'ingénieurs pour faire une étude de faisabilité sur la conduite du Croissant l'Heureux. Les résultats de cette étude seront soumis sous peu aux personnes concernées afin d'orienter les actions à venir.

Le conseil a également mandaté Sécurité civile Landry pour la réalisation d'un plan de mesures d'urgence municipal.

L'année 2017 s'est conclue par la tenue des élections. Nous désirons remercier les conseillers sortants : Madame Gisèle Simard, Madame Johanne Cameron et Monsieur Dany Tremblay. Un grand merci pour votre implication, votre dévouement et votre apport au succès de la municipalité.

ORIENTATIONS 2018

Le nouveau conseil municipal a tenu plusieurs rencontres afin d'élaborer une planification stratégique adaptée aux besoins de la population et à la réalité financière. Bien que plusieurs projets énumérés restent à être mieux détaillés, nous pouvons déjà établir que l'année 2018 en sera une de préparation en prévision de travaux de voirie et d'aqueduc, puisque nous sommes dans l'attente d'une confirmation pour le programme TECQ 2019-2021.

Malgré tout, le conseil a convenu de concentrer ses efforts sur le dossier de la caserne d'incendie, sur la mise à jour des règlements municipaux, sur la mise en place du plan de mesures d'urgence et sur la refonte du site web de la municipalité. Naturellement, les bonnes habitudes en matière d'entretien préventif seront également maintenues.

En conclusion, 2018 est une nouvelle année, déjà bien amorcée, qui promet d'être remplie de projets et de réalisations déployés avec et pour vous ! Nous vous invitons à prendre connaissance de la planification stratégique présentée dans les pages qui suivent.

Planification stratégique



Planification stratégique

OBJECTIFS

Poursuivre une gestion efficiente et novatrice dans une perspective de développement durable

Favoriser la qualité des services premiers d'une municipalité

Maintenir les bonnes pratiques

Dynamiser notre communauté et aménager un milieu de vie adapté à ses besoins et moyens

Consolider le sentiment d'appartenance, la fierté d'être Charlerivain et l'implication citoyenne

Favoriser la cohabitation des divers usages

Faire rayonner Saint-Charles-sur-Richelieu comme une municipalité dynamique et innovante

Positionner Saint-Charles-sur-Richelieu avec les autres municipalités auprès des organismes, de la M.R.C. et de la population

Identifier notre créneau, notre marque de commerce

Se démarquer par nos actions courantes et notre façon de faire en innovant et en se distinguant

VALEURS

La municipalité s'engage à placer les citoyens et la famille au cœur de ses actions et à fonder ses choix sur les valeurs suivantes :

- La communication : l'écoute et le dialogue
- La transparence
- L'intérêt collectif et l'engagement

- Le respect
- L'honnêteté
- La fierté d'être Charlerivain

QUELQUES ACTIONS QUI SERONT DÉPLOYÉES

DANS LES PROCHAINES ANNÉES

- Amélioration ou construction d'une caserne d'incendie et d'un garage municipal
- Amélioration de la descente de bateaux
- Développement d'un plan préventif d'entretien des infrastructures
- Mise à jour du plan de mesures d'urgence et formation du comité
- Mise à jour de l'ensemble de la réglementation et des politiques
- Mise à niveau de la patinoire
- Étude de faisabilité pour la construction d'un gymnase annexé à l'école en partenariat avec la Commission scolaire des Patriotes
- Développement d'une piste cyclable pour encourager le déplacement actif
- Mise à jour de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)
- Développement résidentiel (phase 2)
- Développement d'une zone industrielle (près de l'autoroute 20)